



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/445
3 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 72 d) de l'ordre du jour

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLÔTURE DE LA DOUZIÈME
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : CENTRE
RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT
EN AFRIQUE, CENTRE RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA
PAIX ET LE DÉSARMEMENT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE ET
CENTRE RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX, LE
DÉSARMEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE ET
DANS LES CARAÏBES

Centre régional des Nations Unies pour la paix et
le désarmement en Asie et dans le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	2
II. ACTIVITÉS DU CENTRE D'AÔUT 1995 À JUILLET 1996 . . .	3 - 12	2
III. EFFECTIF ET FINANCEMENT	13 - 14	4

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 50/71 D, "Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique", adoptée sans vote le 12 décembre 1995, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général de lui rendre compte à sa cinquante et unième session des activités du Centre.
2. On trouvera ci-après l'exposé demandé par l'Assemblée.

II. ACTIVITÉS DU CENTRE D'AOÛT 1995 À JUILLET 1996

3. Le Secrétaire général est fermement convaincu que le Centre est non seulement utile mais même essentiel dans le nouveau contexte international. Il estime que le Centre pourrait contribuer grandement à favoriser la coopération et le désarmement dans la région, en cette période de l'après-guerre froide. Lors des consultations qu'ils ont tenues avec le Directeur du Centre, les États Membres et les universitaires de la région et d'ailleurs ont confirmé qu'ils continueraient d'aider le Centre à encourager le dialogue à l'échelon régional et sous-régional de façon à favoriser la transparence et la confiance et à promouvoir le désarmement et la sécurité. Ils ont également insisté sur l'utilité des réunions régionales organisées par le Centre et l'intérêt des recherches qu'il conduit sur des thèmes qui les concernent particulièrement.
4. Dans ce contexte et malgré des moyens financiers restreints, le Centre a pu organiser deux grandes réunions régionales, à Katmandou et à Hiroshima, entièrement financées par des contributions volontaires d'États Membres et d'autres organisations intéressées.
5. La réunion de Katmandou, consacrée aux questions prioritaires en matière de désarmement et aux problèmes régionaux et mondiaux, s'est tenue du 21 au 24 février 1996. Faisant suite à sept autres réunions régionales, elle a rassemblé 37 représentants de gouvernements, d'établissements de recherche, des médias et d'organisations non gouvernementales. Les débats ont essentiellement porté sur le désarmement nucléaire, notamment l'état des négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la non-prolifération des armes nucléaires, les zones exemptes d'armes nucléaires et le transfert de technologie. On y a également discuté des activités de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et, en ce qui concerne le désarmement classique, de la notion de microdésarmement, de la prolifération des armes de petit calibre et des mesures propres à renforcer la confiance. Enfin, on a envisagé d'adopter une approche régionale du désarmement et de lancer des initiatives régionales qui compléteraient les mesures prises au niveau mondial. Le Centre publiera les principales communications présentées à ce colloque.
6. Dans le cadre du colloque de Katmandou et avec le concours financier du Gouvernement australien, le Centre a organisé, le 24 février 1996, un atelier d'étude sur le Registre des armes classiques des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique. Réunissant des diplomates, des fonctionnaires, des universitaires et des chercheurs représentant 17 pays de la région et d'ailleurs, l'atelier a permis de faire le point sur la tenue du Registre et la participation au Registre depuis sa création en 1992. On y a surtout débattu de la participation des États d'Asie et du Pacifique, des possibilités de décentraliser le Registre

au niveau régional et de l'examen complet du Registre qui devrait avoir lieu en 1997.

7. Les réunions annuelles organisées dans la région ont favorisé le dialogue régional qui a pris le nom de "processus de Katmandou". Les États Membres et les milieux universitaires sont très favorables à la poursuite de ce processus, qui leur apparaît comme un moyen de cerner les questions de désarmement et de sécurité les plus pressantes et de chercher des solutions adaptées à la région. De même, l'idée d'établir entre le Centre et ses interlocuteurs un solide réseau d'échange de données et d'informations sur les questions de désarmement et de sécurité a elle aussi emporté l'adhésion. Le Secrétaire général se félicite de l'appui prêté au "processus de Katmandou" dans la région.

8. En septembre 1995, conscient de l'importance du "processus de Katmandou", le Conseil de sécurité et de coopération en Asie et dans le Pacifique, organisation qui regroupe des instituts de recherche et des établissements universitaires de la région, a modifié sa charte afin d'accorder le statut d'observateur au Centre qui est ainsi devenu le premier observateur à être admis au Conseil.

9. Avec le concours de la préfecture et de la ville d'Hiroshima, ainsi que du Gouvernement japonais, le Centre a également organisé une conférence sur le désarmement et plus particulièrement sur les efforts à déployer pour bâtir un monde plus sûr et exempt d'armes nucléaires. Tenue du 17 au 20 juillet 1996 à Hiroshima, cette conférence a rassemblé 65 participants et 22 observateurs envoyés par des gouvernements, des instituts de recherche, des organisations non gouvernementales et les médias de la région et d'ailleurs.

10. Les débats ont porté sur des sujets très divers, notamment le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, le rôle des armes nucléaires et de la dissuasion dans la période de l'après-guerre froide, la sécurité nucléaire et les chances de créer un monde exempt d'armes nucléaires. Les participants ont abordé en particulier les questions qui restaient en suspens au stade final des négociations de la Conférence du désarmement sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ils ont examiné l'avis consultatif rendu le 8 juillet 1996 par la Cour internationale de Justice au sujet de la légalité de l'utilisation des armes nucléaires. En outre, ils ont débattu des questions qui se sont fait jour dans le domaine du désarmement classique, à savoir la prolifération des armes de petit calibre, l'interdiction des mines terrestres et la corrélation entre l'ampleur des conflits et les transferts d'armes classiques. Enfin, ils ont traité des questions de désarmement et de sécurité propres à la région, notamment des mesures qui permettraient de renforcer la confiance et la sécurité régionales et des relations entre la modernisation des armes et la prospérité économique. Le Centre publiera les documents présentés à cette conférence.

11. À la demande de l'Association japonaise pour les Nations Unies, le Centre a participé à l'organisation d'un colloque sur la coopération en Asie du Nord-Est. Tenu du 3 au 5 juin 1996 à Kanazawa (Japon), le colloque a porté sur de nombreuses questions relatives à la sous-région, y compris la promotion de valeurs communes aux pays de la sous-région, la coopération économique et

technique et les problèmes autres que militaires. À l'invitation de l'Association, le Directeur du Centre a pris part aux débats.

12. Afin de promouvoir la coopération et la concertation entre le Centre et le Conseil de sécurité et de coopération en Asie et dans le Pacifique (voir par. 8 ci-dessus), le Directeur du Centre a participé les 22 et 23 avril 1996 à Washington, D.C., à une réunion du Groupe de travail du Conseil sur les mesures de confiance et de sécurité en Asie et dans le Pacifique. Divers sujets ont été abordés, notamment la régionalisation du Registre des armes classiques des Nations Unies, l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et l'élaboration d'un document d'orientation sur la défense en Asie et dans le Pacifique.

III. EFFECTIF ET FINANCEMENT

13. Les sérieuses difficultés financières empêchent le Centre de recruter sur place du personnel d'appui. Le Directeur a donc continué d'exercer ses tâches à partir du Siège à New York, formule qui devra être maintenue jusqu'à ce qu'on ait véritablement trouvé un moyen de couvrir les dépenses de fonctionnement à Katmandou même. En attendant, le Programme des Nations Unies pour le développement et les fonctionnaires du Centre d'information des Nations Unies à Katmandou ont continué de fournir au Centre un appui logistique pour la réunion annuelle.

14. Pendant la période écoulée depuis le précédent rapport du Secrétaire général (A/50/380), des contributions volontaires totalisant 51 168,64 dollars ont été annoncées et le Centre a reçu 40 751,16 dollars, ce montant comprenant des contributions qui avaient été annoncées pour les années 1993, 1994 et 1995. Le Secrétaire général remercie les gouvernements donateurs – Autriche, Mongolie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Suède et Thaïlande – ainsi que l'organisation non gouvernementale japonaise Risho Kosei-Kai de leurs contributions; il remercie également le Gouvernement népalais du soutien qu'il a apporté au Centre. Tout en appréciant à leur juste valeur les contributions importantes reçues, le Secrétaire général exhorte les États Membres à continuer de verser des contributions volontaires au Centre afin d'assurer sa viabilité et d'accroître son efficacité.
